



Nos réf. : COC/001/2020-21

*Nom du club et niveau de jeu à rappeler sur chacune de vos correspondances*

Créteil, le 10 juillet 2020

A l'attention des Présidents(es) des  
Clubs Régionaux féminins et masculins

**Objet** : Coupe de France 2020-21 (12<sup>ème</sup> édition)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La 11<sup>ème</sup> édition de la coupe de France régionale et départementale n'a pu aller à son terme en raison de la pandémie du Covid-19 et nous le regrettons. Nous partageons la frustration des joueurs qui n'ont pas pu jouer leur chance jusqu'au bout.

Pour l'édition 2020-21, afin de ne pas pénaliser, en terme de dates, les compétitions régionales, la COC nationale a modifié le schéma de la coupe de France en programmant les deux premiers tours sous forme de tournois, prioritairement à 4 ou 3 équipes, ceci dans le but d'éviter les exempts.

- Premier tour : 24/25 octobre 2020 (vacances de la Toussaint) qui qualifiera une équipe par tournoi
- Deuxième tour (tour de cadrage) : 19/20 décembre 2020 (vacances de Noël) qui qualifiera 8 équipes par secteur (sauf pour le secteur 8 du niveau régional masculin ou ce cadrage qualifiera 6 équipes)
- Troisième tour (1/32<sup>èmes</sup>) : 09/10 janvier 2021.

Ce calendrier est susceptible de modifications en fonction des conditions sanitaires.

Cette épreuve fait maintenant partie intégrante de nos grandes compétitions. Elle permet aux équipes amateurs une confrontation de niveau et la possibilité de participer à trois grands événements : les finales de secteur en février, les finales de zone le dimanche de Pâques et le 15 mai la finale qui retrouvera l'Accor Hôtels Aréna de Paris.

Vous trouverez ci-après toutes les informations relatives à cette compétition.

## **ENGAGEMENT / FACTURATION**

---

Toutes les équipes fanions féminines et masculines de niveau régional sont obligatoirement engagées dans cette épreuve.

A l'issue du premier tour, la FFHandball adressera une facture à chaque ligue qui reprendra la liste des clubs engagés. Pour cette édition, le montant de l'engagement est de 40€ au lieu de 50€.

## **TIRAGE**

---

Fin juillet, la COC communiquera le tirage du premier tour.



## **FORMAT DES PREMIER & DEUXIEME TOURS**

---

Les équipes seront réparties en 8 secteurs avec un tirage dans chaque secteur.

### **A – TOURNOI A 4 EQUIPES**

- . Temps de jeu : 2 x 15 mn
- . Un temps mort par mi-temps
- . Exclusion : 1 minute

#### **Ordre des rencontres :**

- ✓ match 1 : 1 contre 2
- ✓ match 2 : 3 contre 4
- ✓ match 3 : 2 contre 3
- ✓ match 4 : 2 contre 4
- ✓ match 5 : 1 contre 4
- ✓ match 6 : 1 contre 3

Le club hôte (organisateur) portera le chiffre 1.

#### **Jours et horaires des matches :**

- . samedi : 17 h 30 / 18 h 20 / 19 h 10 / 20 h / 20 h 50 / 21 h 40 / fin des matches 22 h 30
- . dimanche : 13 h / 13 h 50 / 14 h 40 / 15 h 30 / 16 h 20 / 17 h 10 / fin des matches 18 h.

Sous réserve de l'accord de toutes les équipes en présence, les horaires peuvent être modifiés.

#### **Absence d'équipe**

Si une équipe ne se présente pas le jour du tournoi sans avoir prévenu, on transforme le tournoi à 3 équipes sans modification du temps de jeu (2 x 15 mn).

Si une équipe s'est désistée avant le jour du tournoi, on passe en tournoi à 3 équipes en maintenant l'ordre des rencontres pour le premier match entre les 2 équipes présentes. La deuxième rencontre verra s'affronter la 3<sup>ème</sup> équipe et le perdant de la première rencontre avec modification du temps de jeu à 2 x 25 mn.

### **B – TOURNOI A 3 EQUIPES**

- . Temps de jeu : 2 x 25 mn
- . Un temps mort par mi-temps
- . Exclusion : 2 minutes

#### **Ordre des rencontres :**

- ✓ match 1 : 1 contre 2
- ✓ match 2 : perdant du match 1 contre le 3
- ✓ match 3 : vainqueur du match 1 contre le 3

Le club hôte (organisateur) aura le chiffre 1, l'exempt aura le chiffre 4.

Le club hôte (organisateur) devra programmer les matches 2 et 3 à la même heure.



Jours et horaires des matches :

- . samedi : 18 h / 19 h 30 / 21 h
- . dimanche : 14 h / 15 h 30 / 17 h

Sous réserve de l'accord de toutes les équipes en présence, les horaires peuvent être modifiés.

Absence d'équipe

Si une équipe ne se présente pas le jour du tournoi sans avoir prévenu, la rencontre se déroulera en match sec de 2 x 25 mn. En effet, il n'y aura plus qu'un seul match.

Si une équipe s'est désistée avant le jour du tournoi, la rencontre se déroulera en match sec de 2 x 30 mn. En effet, il n'y aura plus qu'un seul match.

REGLES IDENTIQUES AUX TOURNOI A 4 & TOURNOI A 3

- ✓ 14 joueurs par rencontre qui pourront être différents d'un match à l'autre
- ✓ Toutes les équipes ont quasiment le même temps de jeu (3 x 30 mn soit 1 h 30 pour le tournoi à 4 et 1 h 40 pour le tournoi à 3)
- ✓ Toutes les équipes enchaînent 2 matches successifs à un moment donné en tournoi à 4
- ✓ En cas de non-autorisation d'un joueur, la COC déclarera le match ou les matches perdus par pénalité aux équipes fautives et rectifiera le classement du tournoi
- ✓ INTERDICTION FORMELLE pour les ligues et comités de programmer une journée de championnat +16 ans féminins et masculins sur ces deux dates
- ✓ Pour les tournois, en cas d'égalité, **pas de prolongation, ni de tirs au but**
- ✓ Si match sec (durée 2 X 30 mn), en cas d'égalité, **pas de prolongation mais tirs au but.**

La COC pourra modifier les tirages du premier tour en cas d'erreurs de niveau de jeu ou d'engagements tardifs qui désorganisent une poule.

En cas d'erreurs de niveau de jeu, d'oublis, de décisions tardives de réclamations ou litiges, la COC pourra aménager le tirage ou qualifier l'équipe directement pour le deuxième tour.

Nous essayons de proposer des rencontres entre des équipes de différentes ligues ou de différents niveaux régionaux en gardant à l'esprit de ne pas dépasser au maximum 150 km aller.

La base de l'indemnité devrait se situer autour de 1,50€ du km soit environ 300€ pour un déplacement de 200 km aller.

Toutes les recettes de la coupe de France régionale sont reversées intégralement aux clubs sous forme de participation financière aux déplacements, à la prise en charge des frais d'arbitrage à partir des 16<sup>èmes</sup> de finale et à la prise en charge des frais d'hébergement et de transport des équipes finalistes.

## **PRIORITE**

---

La Commission nationale est favorable aux coupes régionales ou départementales. Ces différentes compétitions ne doivent pas être perçues comme concurrentes mais au contraire complémentaires. C'est pourquoi, nous insistons sur le règlement en vigueur qui prévoit que :

*« la qualification d'une équipe en Coupe de France régionale vaut qualification automatique pour les coupes départementales ou régionales du comité ou de la ligue concernés et reversement, en cas d'élimination, dans cette coupe régionale ou départementale »*. Cette règle qui est malheureusement méconnue des clubs et des instances départementales et régionales permet d'éviter à certaines équipes de disputer plusieurs rencontres dans le même week-end (art. 3.7 du règlement de la coupe de France).

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

---

Les joueurs de 15 et 16 ans (2005 et 2004) ne sont pas autorisés à participer à cette compétition **même ceux autorisés en championnat. En cas de non-respect, match perdu par pénalité.**

Les équipes en convention peuvent évoluer en coupe de France **à la condition de ne faire jouer aucun joueur ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur sous peine d'élimination directe (match perdu par pénalité).**

Afin de limiter certaines pratiques condamnables en terme d'éthique, **seuls les joueurs qui ont participé à 5 rencontres de championnat quelle que soit l'équipe du club (hors coupe) avant les finales de secteur seront autorisés à participer à la compétition à partir des finales de secteur.**

## **PROGRAMMATION CHAMPIONNATS REGIONAUX/DEPARTEMENTAUX**

---

**La coupe de France reste prioritaire sur les autres compétitions.**

**Interdiction** de programmer une journée de championnat régional sur les deux premiers tours pour éviter des reports dans ce championnat.

Si une journée de championnat est programmée sur les tours suivants, le club peut demander un report du match de championnat pour l'ensemble de ces équipes séniors de même sexe.

## **ARBITRAGE**

---

Les juges-arbitres sont désignés par la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA) du club recevant.

Les indemnités d'arbitrage restent à la charge du club recevant.

- ☛ Deux paires de juges-arbitres pour le tournoi à 4 et une paire de juges-arbitres pour le tournoi à 3 qui arbitreront l'ensemble du tournoi
- ☛ Tarif pour chacun des juges-arbitres : 50€ par juge-arbitre par tournoi + 0,30€ du km par juge-arbitre (pas de péage) sans pouvoir dépasser la somme de 50€ pour les déplacements. Si match sec, 30€ par juge-arbitre plus 0,30€ du km sans pouvoir dépasser la somme de 50€ pour les déplacements.



Je vous remercie par avance, la réussite de ce projet ne peut passer que par votre investissement.

Venez nombreux pratiquer notre sport dans la convivialité et le plaisir de se retrouver autour de certaines valeurs chères au HANDBALL.

Salutations sportives.

Le Président,  
Pascal Baude

*Copie : Ligues, Comités, CA, CNA*